Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le SIX AVRIL; le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 31 mars 2021, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

<u>Présents</u>: Mesdames Stéphanie ADAM, Agnès DJAMÉÏ DELILLE, Marie MORVAN, Séverine PIERRE et Béatrice VAUTHEROT; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Thierry HENRY, François HERANNEY, Marc LAURENT, Mickaël MESNIER, Alain ROGGERO et Frédéric SIKORA.

Excusés: Madame Géraldine VIENNET et Monsieur Yannick DÉBOUCHE

Ordre du jour :

- Comptes de gestion 2020 Budget principal assainissement eau forêt
- Comptes administratifs 2020 Budget principal assainissement eauforêt
- > Affectations des résultats aux budgets 2021
- Vote des subventions
- > Taux des contributions directes
- ➤ Budgets 2021 principal assainissement eau forêt
- ➤ Choix entreprises lot 1 et lot 2 pour construction step Lusans
- Questions diverses :
 - Compte-rendu conseil d'école
 - Desimperméabilisation de la cour d'école
 - Commission communication
 - Date de la prochaine séance du conseil municipal

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Marie MORVAN est désignée secrétaire de séance.

2021-07 : Comptes de gestion 2020 budget principal - assainissement - eau - forêt

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, le contexte du compte de gestion et administratif dans l'année budgétaire.

Le conseil municipal constate la concordance des comptes administratifs 2020 avec les comptes de gestion 2020 du Trésorier pour le budget principal, le budget assainissement, le budget eau et le budget forêt.

Les membres présents du Conseil Municipal avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Approuvent le compte de gestion 2020 pour le budget principal.
 - ✓ Approuvent le compte de gestion 2020 pour le budget assainissement.
 - ✓ Approuvent le compte de gestion 2020 pour le budget eau.
 - ✓ Approuvent le compte de gestion 2020 pour le budget forêt.

2021-08: Compte administratif 2020 budget principal

Sous la présidence de Monsieur Philippe BONNOT, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif <u>du budget principal</u> 2020 qui s'établit ainsi :

BUDGET PRINCIPAL			
<u>Fonctionnem</u>	<u>ent</u>		
Dépenses	325 282.02 €		
Recettes	477 705.57 €		
Excédent de fonctionnement	<u>152 423.55 €</u>		
<u>Investissement</u>			
Dépenses	1 189 719.63€		
Recettes	951 405.96€		
Déficit d'investissement hors RAR	<u>- 238 313.67 €</u>		
Reste à réaliser	89 453.22 €		
Besoin de financement	148 860.45€		
<u>Résultat global</u>	<u>- 85 890.12 €</u>		

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, les membres présents du Conseil Municipal avec

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Approuvent le compte administratif 2020 du budget principal.

2021-09 : Compte administratif 2020 budget assainissement

Sous la présidence de Monsieur Philippe BONNOT, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif <u>du budget assainissement</u> 2020 qui s'établit ainsi :

BUDGET ASSAINI	SSEMENT
Fonctionnen	<u>nent</u>
Dépenses	65 791.79 €
Recettes	106 481.13€
Excédent de fonctionnement	<u>40 689.34 €</u>
Investissen	<u>nent</u>
Dépenses	51 141.96€
Recettes	97 421.69€
Excédent d'investissement	<u>46 279.73 €</u>
Reste à réaliser	0.00€
Besoin de financement	0.00€

<u>Résultat global</u> 86.969.07 €

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, les membres présents du Conseil Municipal avec

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Approuvent le compte administratif 2020 du budget assainissement.

2021-10 : Compte administratif 2020 budget eau

Sous la présidence de Monsieur Philippe BONNOT, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif <u>du budget eau</u> 2020 qui s'établit ainsi :

<u>BUDGET EAU</u>			
<u>Fonctionnem</u>	<u>ent</u>		
Dépenses	31 587.03€		
Recettes	31 587.57€		
Excédent de fonctionnement	<u>0.54 €</u>		
<u>Investissement</u>			
Dépenses	9 944.39 €		
Recettes	42 096.99€		
Excédent d'investissement	32 152.60 €		
Reste à réaliser	0.00€		
Besoin de financement	0.00€		
<u>Résultat global</u>	<u>32 153.14 €</u>		

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, les membres présents du Conseil Municipal avec

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Approuvent le compte administratif 2020 du budget eau.

2021-11 : Compte administratif 2020 budget forêt

Sous la présidence de Monsieur Philippe BONNOT, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif <u>du budget forêt</u> 2020 qui s'établit ainsi :

<u>BUDGET FORÊT</u>			
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses		37 902.76 €	

Recettes	100 563.18€			
Excédent de fonctionnement	<u>62 660.42 €</u>			
<u>Investissement</u>				
Dépenses	36 545.50 €			
Recettes	8 506.74 €			
<u>Déficit d'investissement</u>	<u>- 28 038.76 €</u>			
Reste à réaliser	0.00€			
Besoin de financement	28 038.76 €			
<u>Résultat global</u>	<u>34 621.66 €</u>			

Hors de la présence de François HERANNEY, Maire, les membres présents du Conseil Municipal avec

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Approuvent le compte administratif 2020 du budget forêt.

2021-12 : Affectation des résultats budget principal

Après le vote du compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat au budget principal 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'affecter les résultats du compte administratif 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

Compte 001 investissement dépenses : 238 313.67 €
Compte 1068 investissement recettes : 148 860.45 €
Compte 002 fonctionnement recettes : 3 563.10 €

2021-13 : Affectation des résultats budget assainissement

Après le vote du compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat au budget assainissement 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'affecter les résultats du compte administratif 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

Compte 001 investissement recettes : 46 279.73 €
Compte 1068 investissement recettes : 0.00 €
Compte 002 fonctionnement recettes : 40 689.34 €

2021-14 : Affectation des résultats budget eau

Après le vote du compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat au budget eau 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'affecter les résultats du compte administratif 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

Compte 001 investissement recettes : 32 152.60 €

Compte 1068 investissement recettes : 0.00 €

Compte 002 fonctionnement recettes : 0.54 €

2021-15 : Affectation des résultats budget forêt

Après le vote du compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat au budget forêt 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'affecter les résultats du compte administratif 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

Compte 001 investissement dépenses : 28 038.76 €
Compte 1068 investissement recettes : 28 038.76 €
Compte 002 fonctionnement recettes : 34 621.66 €

2021-16: Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les subventions pour l'année 2021 pour les associations qui en ont fait la demande.

Pour rappel, les subventions versées sur l'exercice 2020 sont les suivantes :

Associations	Subventions versées en 2020
Le Souvenir Français	40.00
Parents d'élèves	200.00
St Étienne	0.00
Club 3ème âge	200.00
ELAN	200.00
Football Club Aigremont Montoille	0.00
La prévention routière	70.00
Coopérative scolaire	0.00
US Section Tennis	200.00
USP/ Section gymnastique	0.00

AICA Pouligney-Lusans / Chatillon-Guyotte	0.00
DDEN	75.00
Moto-Club de Pouligney-Lusans	0.00
L'amicale des donneurs de sang de Roulans	0.00
TOTAL	985.00

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'inscrire au budget la somme de 2 000.00 € pour les demandes de subventions des associations qui en feront la demande.

2021-17 : Taux des contributions directes

Le maire propose au conseil municipal de fixer les taux des contributions directes pour 2021.

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 et les bases d'imposition prévisionnelles 2021 et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de fixer avec

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ Les taux de contribution mentionnés dans le tableau ci-dessous.

	Taux 2020	Taux votés pour l'année 2021
Foncier bâti	7.09	25.17
Foncier non bâti	6.65	6.65

2021-18 : Budget principal 2021

Monsieur le maire et Monsieur le 1^{er} adjoint présentent le budget primitif principal pour l'année 2021 aux membres du conseil municipal, après approbation du compte administratif et la reprise des résultats 2020.

Ce budget a été présenté à la commission des finances le 29 mars 2021. La réfection du chemin de verdi pour un montant de 25 000 € a été ajouté au budget.

Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	343.610.31 €	417 194.40 €	73 584.09€
Investissement	458 745.69 €	502 298.49 €	43 552.80€
Total	777 356.00 €	919 492.89 €	117 136.89 €

Après avoir entendu l'exposé du maire et du 1^{er} adjoint, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec : 12 voix pour

0 voix contre

- 1 abstention
 - ✓ D'approuver le Budget Primitif Principal 2021, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2021-19 : Budget assainissement 2021

Monsieur le maire et Monsieur le 1^{er} adjoint présentent le budget primitif assainissement pour l'année 2021 aux membres du conseil municipal, après approbation du compte administratif et la reprise des résultats 2020.

Ce budget a été présenté à la commission des finances le 29 mars 2021.

Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	87 951.93 €	127 344.34 €	39 392.41 €
Investissement	482 161.20 €	482 161.20 €	0.00€
Total	570 113.13 €	609 505.54 €	39 392.41 €

Après avoir entendu l'exposé du maire et du 1^{er} adjoint, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'approuver le Budget Primitif Assainissement 2021, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2021-20 : Budget eau 2021

Monsieur le maire et Monsieur le 1^{er} adjoint présentent le budget primitif eau pour l'année 2021 aux membres du conseil municipal, après approbation du compte administratif et la reprise des résultats 2020.

Ce budget a été présenté à la commission des finances le 29 mars 2021.

Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	40 000.07 €	40 013.54 €	13.47 €
Investissement	41 988.93 €	56 794.60 €	14 805.67 €
Total	81 989.00 €	96 808.14 €	14 819.14 €

Après avoir entendu l'exposé du maire et du 1^{er} adjoint, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - √ D'approuver le Budget Primitif Eau 2021, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2021-21: Budget forêt 2021

Monsieur le maire et Monsieur le 1^{er} adjoint présentent le budget primitif forêt pour l'année 2021 aux membres du conseil municipal, après approbation du compte administratif et la reprise des résultats 2020.

Ce budget a été présenté à la commission des finances le 29 mars 2021.

Chaque conseiller dispose d'un document détaillé par article. Il fait apparaître l'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	134 502.82 €	180 121 .66 €	45 618.84€
Investissement	43 038.76 €	43 038.76 €	0.00 €
Total	177 541.58 €	223 160.42 €	45 618.84 €

Après avoir entendu l'exposé du maire et du 1^{er} adjoint, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ D'approuver le Budget Primitif Forêt 2021, tel que présenté, voté au niveau du chapitre pour les deux sections.

2021-22 : Choix des entreprises pour la construction de la station d'épuration de Lusans

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, suite à la publication d'un marché public pour la construction de la station d'épuration de Lusans, 4 offres ont été reçues pour le lot 1, station d'épuration et 2 offres ont été reçues pour le lot 2, réhabilitation des collecteurs eaux usées.

Après le compte-rendu des offres Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur les choix et les entreprises retenues.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 1 abstention
 - ✓ De retenir l'offre avec variante de l'entreprise SCIRPE pour le lot 1 pour un montant de 238 721.75 € HT soit 286 466.10 € TTC
 - √ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer le marché et tous les documents afférents à cette offre.

Et décident avec :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention
 - ✓ De retenir l'offre avec variante de l'entreprise M3R pour le lot 2 pour un montant de 15 855.00 € HT soit 19 026.00 € TTC
 - ✓ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer le marché et tous les documents afférents à cette offre.

Questions diverses

Compte-rendu conseil d'école

Voir le compte-rendu du conseil d'école du 22 mars 2021.

Desimperméabilisation de la cour d'école

Les travaux interviendront après ceux de l'école de Moncey. Le bureau d'études a été mandaté par la CCDB par avenant pour reprendre ce dossier en y incluant la construction du périscolaire.

Commission communication

La prochaine réunion se tiendra le 12 avril à 20h.

Date de la prochaine séance de conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 17 mai 2021

Levée de séance :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

RÉCAPITULATIF:

Délibérations:

2021-07 : Comptes de gestion 2020 Budget principal – assainissement-eau - forêt 2021-08: Compte administratif 2020 Budget principal 2021-09 : Compte administratif 2020 Budget assainissement 2021-10 : Compte administratif 2020 Budget eau 2021-11 : Compte administratif 2020 Budget forêt 2021-12 : Affectation des résultats budget principal 2021-13 : Affectation des résultats budget assainissement 2021 : 14 : Affectation des résultats budget eau 2021-15 : Affectation des résultats budget forêt 2021-16: Subventions aux associations 2021-17: Taux des contributions directes 2021-18 : Budget principal 2021 2021-19: Budget assainissement 2021 2021-20 : Budget eau 2021-21 : Budget forêt 2021-22 : Choix des entreprises pour la construction de la step de Lusans

Sujets abordés:

04-10 : Compte-rendu du conseil d'école

04-11 : Dé-imperméabilisation de la cour d'école

04-12: Commission communication

04-13 : Date de la prochaine séance du conseil municipal